

Le Congrès socialiste

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

M. Arrol défend la motion Paul Faure

M. ARROL, député de l'Isère, explique qu'il a été l'action de son représentant de la motion Paul Faure au sein de la commission. Il montre les différences existant en politique extérieure entre les partis de gauche et ceux de droite. M. Paul Faure, qui ne veut pas d'un bloc de démocrates opposé au bloc fasciste, car ils sont convaincus qu'une telle coalition entraînerait fatalement la guerre. M. Arrol aurait voulu que le Congrès de Munich, un large effort fut tenté par la France pour établir la paix sur des bases plus solides. Il ne faut cependant pas dépasser la limite de ce qui est possible en dehors de l'application stricte des pactes de la S. D. N.

La motion Paul Faure

M. GOUIN, député de Marseille, lit le texte de la motion Paul Faure auquel quelques modifications ont été apportées. En voici les principales :
« Le Parti estime qu'une politique de réarmement ne peut être une fin en soi. Combattre le fascisme, n'est pas faire la guerre à un pays fasciste. Le parti doit s'efforcer de rechercher de façon permanente les conditions de coexistence paisible des pays démocratiques avec des pays totalitaires.
« La politique internationale de la France doit être conforme aux seuls intérêts de la Paix. Celle-ci ne sera vraiment assurée que lorsque la course aux armements sera arrêtée.
« La France doit s'efforcer d'associer à son action pour la paix toutes les nations, au premier rang desquelles il faut placer l'Angleterre et l'Amérique.
« Il faut aller plus loin même. Le devoir de la France est d'essayer de recréer un système de sécurité collective. Elle doit d'abord dresser un état de ses ennemis et de ses alliés, puis qu'ils existent actuellement. Le parti s'efforcerait avec joie une entente qui établirait avec l'Allemagne, prélude d'une entente plus générale ».

La révision des pactes doit être accompagnée d'une révision du traité de Versailles », déclare M. Gouin

M. Gouin relève contre l'idée de ceux qui voudraient voir à travers les divergences de vues sur la politique étrangère une question personnelle opposant MM. Blum et Paul Faure. « Nous devons, ajoute-t-il, rechercher sans nous laisser les conditions de coexistence paisible des démocraties et des pays totalitaires. C'est à l'essentiel de la pensée de Paul Faure, dont la motion demande qu'un premier rang de ses amis, la France place les deux autres grandes nations libres : l'Angleterre et les Etats-Unis ».

M. Léon Blum défend sa motion

M. Blum monte à la tribune. Il donne lecture de sa motion dont le texte primitif a subi également des retouches. Voici les principaux passages de cette motion :
« Il y a unanimité absolue dans le parti pour condamner la guerre et pour exiger qu'un effort infatigable de négociations et de conciliation soit jeté au devant de toute menace de conflit armé. Le parti ne cesse pas de rechercher les dangers de guerres qui pèsent sur l'Europe ont pour cause directe la politique de détermination et de préséance concernant les territoires et les frontières totalitaires et qui les accords de Munich n'ont fait qu'aggraver, qu'un accroissement de la part d'un différend inhérent. Le parti doit donc définir clairement son attitude à l'égard de la guerre et sans réserve à la défense du pays contre toutes les agressions ou entreprises menaçant l'intégrité de son territoire, la plénitude de sa souveraineté et de son indépendance politiques. Il est prêt à coopérer sous toutes ses formes à la tâche multiple qu'impose la sécurité de la France ».

Armements et pactes

Cette thèse consiste en premier lieu à porter au plus haut degré l'efficacité technique de l'appareil de défense nationale, mais il ne consiste pas seulement en cela. La sécurité implique aussi l'existence de contrats d'assistance mutuelle, conclus avec les Etats pacifiques comme la France et recherchant comme elle la paix dans le respect des indépendances nationales et dans l'organisation d'une entente nationale et internationale.

Eviter l'alternative « servitude ou guerre »

Le Parti n'hésitera pas à faire comprendre au pays que la sécurité de la Nation interdit l'occupation telle que l'Espagne nationale, les Baléares ou les Canaries, menacent ses frontières ou ses communications.
« Il n'hésitera pas à ranimer dans les masses populaires cet esprit de résistance à l'invasion étrangère qui est un des éléments constitutifs du socialisme.
« Si la nation est contrainte de choisir entre la servitude et la guerre, il ne lui conseillerait pas la servitude ; mais sa volonté bien déterminée est précisément de soustraire le peuple français à cette alternative terrible et à toutes les initiatives.
« Il ne s'oppose nullement aux conversations directes avec les dictatures totalitaires sous la seule condition que celles-ci entraînent l'effacement et le règlement d'ensemble des problèmes européens ».

Une conférence internationale de désarmement

Mais, ce qu'il appelle de toute son énergie, c'est la tenue d'une conférence internationale, symbolisant par elle-même l'indivisibilité de la paix et toutes les nations grandes et petites

auraient le même accès, qu'envisageraient librement toutes les solutions susceptibles de conduire à l'entente politique et la coopération économique des peuples.
« Le Parti place au premier plan des travaux de la conférence qu'il réclame le désarmement général. Le désarmement est une condition essentielle de la sécurité collective. C'est pourquoi les deux tâches doivent être menées de front : d'une part, l'appel puissant vers l'organisation de la paix générale, d'autre part, le rassemblement et l'exaltation de toutes les énergies dont l'élan représente la force la plus précieuse du pays ».

Pas de motion de guerre, ni de paix

M. Blum rappelle les liens d'amitié qui existent entre lui et Paul Faure. Ni lui, ni Paul Faure n'ont pu avoir cette idée que la fin du congrès, il put y avoir un vainqueur et un vaincu. Il constate que sur certains points, l'accord est intervenu et sur d'autres, il n'est intervenu qu'au moment où Paul Faure a dit : « Nous n'avons pas le droit, poursuit M. Blum, de fermer les yeux devant la classe ouvrière tout entière. C'est pourquoi j'ai pris l'initiative d'apporter un amendement au projet de motion de désarmement, au-delà des formules habituelles, la situation présente ».

La seule solution : le désarmement :

« Cet effort, nous nous devons le faire en plein accord avec la réalité des choses, nous ne pouvons pas dire ce que ce qui est possible en Europe, du traité de Versailles ne nous regarde pas. La plus grande divergence de vues entre nous tient à ce que vous vous voyez plus libres de choisir que vous ne l'êtes en réalité ».

...mais jusque là les pactes existent

« Jusque là, les pactes existent, nous ne pouvons pas accepter le fait qu'ils soient appliqués sans conditionnelle.
« Vous êtes le parti le plus important au Parlement. Est-ce une attitude possible, dès lors, de dire que les pactes existent et que nous ne pouvons pas les accepter ? En faveur de la paix, vous n'aurez aucune chance d'obtenir l'adhésion des puissances totalitaires, si vous ne leur donnez pas la certitude que, c'est leur intérêt même que de signer un traité de paix. Et c'est pour cela qu'il convient de révéler à l'intérieur du pays l'énergie française ».

Une motion des « pacifistes intégraux »

La séance est reprise à 16 h. 15, sous la présidence de M. Marx Dormoy. La parole est donnée à Mme DUNKOWSKI qui défend une motion au nom des « Pacifistes intégraux ».

Une motion préalable de la Fédération du Pas-de-Calais

M. Dormoy indique qu'il est saisi d'une motion préalable déposée par la Fédération du Pas-de-Calais.
« Le secrétaire fédéral, rappelle que le Pas-de-Calais a défendu une motion de synthèse. Il attire l'attention du Congrès sur le danger que présente toute motion qui ne prend pas en compte la question. Il propose que le Congrès nomme une commission très restreinte, composée, par exemple, de MM. Léon Blum, Paul Faure et Léon Lohéac, pour qu'un dernier effort de conciliation soit tenté ».

M. LEBAS

M. LEBAS, de la Fédération du Nord, défend une motion de désarmement. Il rappelle que la minorité au discours de M. Léon Blum. Le différend porte sur le paragraphe inclus dans la motion Paul Faure qui préconise la révision des pactes d'assistance mutuelle qui lient la France. Il s'élève contre cette idée de révision et souligne la nécessité du maintien des engagements de la France, notamment la fidélité au pacte franco-soviétique.

M. PAUL FAURE

M. Paul Faure, très applaudi par une partie de la salle, monte à la tribune. On chante l'« Internationale » poignante.

M. TATARESCO, le nouvel ambassadeur de Roumanie, à Paris, a présenté ses lettres de créance à M. Albert Lebrun

Paris, 26. — Le Président de la République a reçu aujourd'hui, à 11 h. 30, en audience officielle, E. M. Georges Tatarsco, qui lui a remis les lettres par lesquelles S. M. le Roi de Roumanie l'a accredité auprès de lui en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Paris.

Les discours de M. Tatarsco

Paris, 26. — En remettant ses lettres de créance, l'ambassadeur de Roumanie a prononcé un discours dans lequel il a notamment déclaré : « J'ai été appelé à ces fonctions à la suite de l'élevation de la Légation de France à Bucarest et de celle de Roumanie à Paris, au rang d'ambassade. Acte exceptionnel qui rendu, un témoignage éclatant au caractère amical et confiant des liens qui unissent nos deux pays, et j'ai ainsi le privilège d'apporter aujourd'hui à la France l'expression de l'inextinguible amitié de la Roumanie ».

La réponse de M. Albert Lebrun

Le Président de la République lui a répondu :
« En soulignant l'importance que vous attachez à cette haute charge, vous avez, M. l'Ambassadeur, manifesté en des termes auxquels j'ai été très sensible, le vif désir de resserrer encore les relations si amicales qui unissent nos deux pays. Je peux vous assurer que vous rencontrerez dans cette tâche l'assentiment de la France unanime ».

179 MORTS VIOLENTES AUX ETATS-UNIS PENDANT LES FÊTES DE NOËL

New-York, 26. — Le ressort de l'ensemble des informations reçues aujourd'hui de tous les Etats-Unis, au sujet des fêtes de Noël, pas moins de 179 personnes ont péri de mort violente, par suite de crimes, suicides, accidents d'automobile et d'aviation, aux Etats-Unis.

M. LE BAIL défend la motion Paul Faure

M. LE BAIL (Haute-Vienne), pense que la motion Blum ne repose pas tout effort de rapprochement entre démocrates et pays totalitaires, mais y met des conditions qui rendent cet effort vain. D'autre part, le mot de « revanche » à propos de Munich peut avoir un retentissement fâcheux à l'extérieur.

Une conférence au ministère de la Guerre

Paris, 26. — Une conférence a réuni cet après-midi, dans le bureau de M. Clapier, directeur du cabinet du ministre de la Guerre, les membres du Conseil général de la Marine, le vice-amiral Darlan, président du Conseil supérieur de la Marine, le général Georges, chef d'état-major général de l'Armée, le général Decamp, chef du cabinet militaire du ministre de la Guerre.

M. Daladier a conféré avec M. Bonnet

Paris, 26. — M. Edouard Daladier, président du Conseil, a reçu cet après-midi successivement M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères et M. Georges Mandel, ministre des Colonies, qui était accompagné du général Duhner.

M. Daladier va assurer les populations visées de la sollicitude du gouvernement

Paris, 26. — Les séjours à Paris de MM. Erik Labonne, résident général de France à Tunis et de M. Petitjean, préfet de la Corse, ont essentiellement pour but de préparer le prochain voyage du Président du Conseil en Tunisie et en Corse. Ce voyage avait été décidé au lendemain des manifestations italiennes au cri de « Corse ! Tunisie ! ». Il est, en effet, que le Président du Conseil aille assurer en personne les populations françaises, particulièrement visées par des polémiques étrangères, de la sollicitude du gouvernement français et de sa ferme volonté de ne pas céder un pouce de territoire français. Ces deux séjours ont été précédés par des manifestations étrangères, ont droit à cette marque d'estime du gouvernement français.

La séance est suspendue

M. DORMOY, 26 orateurs restant inscrits, propose qu'on limite le débat. La séance est suspendue à 18 h. 50 jusqu'à 20 h. 30, en principe.

LA RÉPONSE FRANÇAISE A LA NOTE ITALIENNE

Roma, 26. — M. François Poncet a fait parvenir au comte Ciano, ministre des Affaires étrangères, la réponse du gouvernement français à la communication du gouvernement italien du 17 décembre portant dénonciation des accords Muso-Lini-Leval du 7 janvier 1935.

La France attendra le développement de la situation

Paris, 26. — Le gouvernement français a répondu, aujourd'hui, à la communication du gouvernement italien relative à la dénonciation de l'accord Laval-Mussolini de 1935.

M. ED. DALADIER PRÉPARE SON VOYAGE EN TUNISIE ET EN CORSE

Paris, 26. — M. Erik Labonne, résident général de France à Tunis, est arrivé ce matin à Paris. Il était accompagné de M. Berger, directeur de son cabinet civil et du commandant Allais, chef de son cabinet militaire. M. Labonne vient à Paris arrêter avec le président du Conseil les détails du prochain voyage en Tunisie. M. Labonne repartira pour Tunis, par avion, mercredi ou jeudi, avec M. Berger et le commandant Allais et probablement M. Lucius, qui fera partie désormais de son cabinet.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 27 décembre 1935. — 26 jours de l'année. Soleil : lever à 7 h. 45 ; coucher à 15 h. 58. Lune : lever à 10 h. 20 ; coucher à 22 h. 08. Demain : soleil : lever à 7 h. 45 ; coucher à 15 h. 58. Lune : lever à 10 h. 20 ; coucher à 22 h. 08. Demain : soleil : lever à 7 h. 45 ; coucher à 15 h. 58. Lune : lever à 10 h. 20 ; coucher à 22 h. 08.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

ACROSTICHE MUSICAL

Nous vous prions de reconstituer six noms d'auteurs musicaux dont le typographe maladroite chargé de la composition du programme avait embrouillé les lettres :

TREWHER
MAI ZIRTE
IMAGELULU LELT
COSNE DE GAFROI
ARTESORTE
EMOORTE LITEJUTE

Vous trouverez la réponse plus loin

A Amiens, on découvre le corps d'un homme enseveli sous la neige

Il avait succombé à une congestion causée par le froid.

Une seule division est composée de volontaires italiens

Affirme-t-on à Saragosse

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

La commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée à Madrid

Madrid, 26. — La Commission de contrôle du retrait des volontaires étrangers est arrivée, venant de Valence ; elle est composée des généraux Galandier (Pilaré) et Mollesworth (Grande-Bretagne), des colonels Bach et Hamu (France), Jesse (Lettonie), des capitaines Omyka (Grande-Bretagne), Schroeder (Danemark), Hjeller (Norvège).

« AUCUN MATÉRIEL DE GUERRE A DESTINATION DES FRANQUISTES n'a transité en France »

Madrid, 26. — On affirme, à Saragosse, que des vingt-sept divisions engagées par les nationalistes sur le front de Catalogne, une seule est composée de volontaires italiens.

LA GUERRE D'ESPAGNE

UN AUTOMOBILISTE tue un piéton et se jette sur un arbre près de Vitry-le-François

Le conducteur est tué sur le coup. Vitry-le-François, 26. — Dans la soirée d'hier, Hippolyte Rousseau, âgé de 32 ans, marchand forain, roulait en automobile en direction de Finès (Aube) lorsque, à trois cents mètres du croisement de la Belle Epine, une suite de voiture heurta un piéton, Jules Helmburger, âgé de 60 ans, nommé, qui fut tué sur le coup. L'automobiliste ayant ressenti un choc, donna l'impression d'être volé et se jeta sur un arbre. Une terrible embardée dérapa sur le sol glacé et alla s'écraser contre un arbre. Le conducteur fut tué sur le coup.

Les accidents de la route

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers 16 h. 30, M. Joseph Huart, âgé de 38 ans, manœuvre, demeurant au Pont Mony, à Marehennes, revenant de son travail de la ferme Bonniaux, près de Flines, se dirigeait à bicyclette, vers Flines, en compagnie d'un autre ouvrier, M. Louis Norguez, terrassier, demeurant rue du Catelet à Flines, Huart précédant Norguez d'une distance de mètres.

UN AUTOMOBILISTE tue un piéton et se jette sur un arbre près de Vitry-le-François

Le conducteur est tué sur le coup. Vitry-le-François, 26. — Dans la soirée d'hier, Hippolyte Rousseau, âgé de 32 ans, marchand forain, roulait en automobile en direction de Finès (Aube) lorsque, à trois cents mètres du croisement de la Belle Epine, une suite de voiture heurta un piéton, Jules Helmburger, âgé de 60 ans, nommé, qui fut tué sur le coup. L'automobiliste ayant ressenti un choc, donna l'impression d'être volé et se jeta sur un arbre. Une terrible embardée dérapa sur le sol glacé et alla s'écraser contre un arbre. Le conducteur fut tué sur le coup.

Les accidents de la route

Un cycliste mortellement blessé par une auto à Flines-les-Raches

Vers